

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE -
SIFUREP (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009386200015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE DES EPL DE PARIS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SIFUREP (3)

ANNEE 2023

Vu pour être annexé

A la délibération n° 2024-06-02

Du 11 juin 2024

Directrice Financière
M. DA SILVA

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**Syndicat Intercommunal Funéraire
de la Région Parisienne
173-175 rue de Bercy
CS 10205
75588 PARIS CEDEX 12**

SOMMAIRE

	Joints	Sans objet
I - Informations d'ordre général		
A - Informations statistiques, fiscales et financières	X	
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles		X

IV - ANNEXES

A - Eléments du bilan	Joints	Sans objet
A1 - Présentation croisée par fonction		
A1.1 - Présentation croisée par fonction (fonctionnement)		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction (investissement)		X
A2 - Etat de la dette		
2.1 - Détail des crédits de trésorerie	X	
2.2 - Répartition par nature de dette	X	
2.3 - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
2.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
2.5 - Détail des opérations de couverture	X	
2.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
2.7 - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
2.8 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
2.9 - Autres dettes	X	
A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses, recettes services eau assainissement Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etats des dépenses, recettes services eau assainissement Investissement		X
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA Investissement		X
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) – Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) – Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		
B1 - Etat des engagements donnés et reçus		
1.1 - Etat des emprunts garantis par l'établissement		X
1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
1.3 - Etat des contrats de crédit - bail		X
1.4 - Etat des contrats de partenariat public - privé		X
1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
1.6 - Etat des autres engagements reçus		X
1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme, crédits de paiements afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement, crédits de paiements afférents		X
B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

C - Autres éléments d'information		Envoyé en préfecture le 21/06/2024
C1.1 - Etat du personnel		Reçu en préfecture le 21/06/2024
C1.2 - Actions de formation des élus		Publié le
C2 - Liste des organismes avec engagements financiers pris		ID : 075-257500058-20240611-DEL20240602-BF
C3.1 - Organismes de regroupement auxquels adhère la commune, l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
Etat des engagements reportés		X
Etat des engagements rattachés		X
D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures		X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Etat des données synthétiques (application de l'article R-5211-15 du Code Général des Collectivités Territoriales)

RATIO 1 :
$$\frac{\text{Dépenses d'exploitation}}{\text{Dépenses réelles de fonctionnement}} = \frac{1\ 034\ 524}{1\ 034\ 524} = 100 \%$$

RATIO 2 :
$$\frac{\text{Produits de l'exploitation et du domaine}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}} = \frac{1\ 230\ 160}{1\ 255\ 297} = 98 \%$$

RATIO 3 :
$$\frac{\text{Transferts reçus}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}} = \text{NEANT}$$

RATIO 4 :
$$\frac{\text{Emprunts réalisés}}{\text{Dépenses d'équipement brut}} = \text{NEANT}$$

RATIO 5 :
$$\text{Encours de la dette} = \text{NEANT}$$

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 059 253,28	G	1 260 347,33
	Section d'investissement	B	83 880,80	H	44 768,42

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	212 558,65 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	86 137,96 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 143 134,08	= G+H+I+J	1 603 812,36

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	126 785,74	K	0,00
	Section d'investissement	F	82 351,62	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	209 137,36	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 186 039,02	= G+I+K	1 472 905,98
	Section d'investissement	= B+D+F	166 232,42	= H+J+L	130 906,38
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 352 271,44	= G+H+I+J+K+L	1 603 812,36

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	126 785,74	K	0,00
011	Charges à caractère général	123 185,74			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	3 600,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	82 351,62	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 643,80			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	56 707,82		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	546 165,31	314 730,39	78 863,44	123 185,74	29 385,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	567 782,00	466 993,35	6 830,97	0,00	93 957,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	179 945,00	165 428,00	1 677,60	3 600,00	9 239,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 293 892,31	947 151,74	87 372,01	126 785,74	132 582,82
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 300 892,31	947 151,74	87 372,01	126 785,74	139 582,82
023	Virement à la section d'investissement (2)	37 030,90				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	25 828,00	24 729,53			1 098,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		62 858,90	24 729,53			38 129,37
TOTAL		1 363 751,21	971 881,27	87 372,01	126 785,74	177 712,19
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 088,00	4 940,00	0,00	0,00	2 148,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 000,00	1 296,50	0,00	0,00	703,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	331 840,00	371 743,57	0,00	0,00	-39 903,57
75	Autres produits de gestion courante	805 214,56	547 096,04	305 084,21	0,00	-46 965,69
Total des recettes de gestion courante		1 146 142,56	925 076,11	305 084,21	0,00	-84 017,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	25 137,01	0,00	0,00	-25 137,01
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 146 142,56	950 213,12	305 084,21	0,00	-109 154,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 050,00	5 050,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 050,00	5 050,00			0,00
TOTAL		1 151 192,56	955 263,12	305 084,21	0,00	-109 154,77
Pour information		(3) 212 558,65				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 918,60	78 274,80	25 643,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 067,26	556,00	56 707,82	2 803,44
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	163 985,86	78 830,80	82 351,62	2 803,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	163 985,86	78 830,80	82 351,62	2 803,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 050,00	5 050,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 050,00	5 050,00		0,00
	TOTAL	169 035,86	83 880,80	82 351,62	2 803,44
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	39,00	38,89	0,00	0,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	39,00	38,89	0,00	0,11
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	20 039,00	20 038,89	0,00	0,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	37 030,90			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	25 828,00	24 729,53		1 098,47
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	62 858,90	24 729,53		38 129,37
	TOTAL	82 897,90	44 768,42	0,00	38 129,48

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information	(2) 86 137,96	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	393 593,83		393 593,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	473 824,32		473 824,32
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 105,60		167 105,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	24 729,53	24 729,53
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 034 523,75	24 729,53	1 059 253,28
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 050,00	5 050,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	78 274,80	0,00	78 274,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	556,00	0,00	556,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		78 830,80	5 050,00	83 880,80
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 940,00		4 940,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 296,50		1 296,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	371 743,57		371 743,57
75	Autres produits de gestion courante	852 180,25	0,00	852 180,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 137,01	5 050,00	30 187,01
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 255 297,33	5 050,00	1 260 347,33
Pour information				212 558,65
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38,89	0,00	38,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	20 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		24 729,53	24 729,53
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		20 038,89	24 729,53	44 768,42
Pour information				86 137,96
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	546 165,31	314 730,39	78 863,44	123 185,74	29 385,74
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 350,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	37 635,00	37 632,06	0,00	0,00	2,94
614	Charges locatives et de copropriété	35 865,00	4 067,28	29 000,00	0,00	2 797,72
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6156	Maintenance	35 712,00	10 240,21	25 292,00	2 160,00	-1 980,21
6161	Multirisques	6 000,00	5 290,99	0,00	0,00	709,01
6168	Autres primes d'assurance	759,00	0,00	0,00	0,00	759,00
6182	Documentation générale et technique	1 993,00	1 467,54	0,00	0,00	525,46
6184	Versements à des organismes de formation	7 800,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 950,00	0,00	0,00	1 949,98	0,02
6226	Honoraires	84 252,00	73 356,00	1 668,00	4 440,00	4 788,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	19 071,07	0,00	0,00	10 000,00	9 071,07
6228	Divers	223 686,48	107 307,28	19 751,60	103 491,60	-6 864,00
6231	Annonces et insertions	12 716,00	4 799,78	0,00	0,00	7 916,22
6236	Catalogues et imprimés	5 000,58	3 929,20	0,00	1 070,40	0,98
6238	Divers	1 412,00	0,00	1 411,20	0,00	0,80
6247	Transports collectifs	198,00	162,00	36,00	0,00	0,00
6256	Missions	482,00	479,87	0,00	0,00	2,13
6257	Réceptions	25 717,15	18 155,84	0,00	0,00	7 561,31
6261	Frais d'affranchissement	11 209,00	9 684,87	1 000,27	0,00	523,86
6281	Concours divers (cotisations)	20 263,83	17 584,91	0,00	0,00	2 678,92
62873	Remb. frais au CCAS	750,00	0,00	493,17	0,00	256,83
6288	Autres services extérieurs	11 851,20	11 422,56	211,20	0,00	217,44
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	192,00	0,00	0,00	73,76	118,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	567 782,00	466 993,35	6 830,97	0,00	93 957,68
6218	Autre personnel extérieur	33 465,00	6 829,03	6 830,97	0,00	19 805,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	278,00	0,00	0,00	72,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 500,00	3 492,99	0,00	0,00	1 007,01
64111	Rémunération principale titulaires	154 202,00	113 413,22	0,00	0,00	40 788,78
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 000,00	7 293,11	0,00	0,00	706,89
64118	Autres indemnités titulaires	65 800,00	65 775,14	0,00	0,00	24,86
64131	Rémunérations non tit.	128 367,00	128 323,92	0,00	0,00	43,08
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	89 000,00	77 526,00	0,00	0,00	11 474,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 000,00	41 430,79	0,00	0,00	10 569,21
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 500,00	5 112,00	0,00	0,00	1 388,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 545,00	2 434,76	0,00	0,00	110,24
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 000,00	1 621,80	0,00	0,00	378,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 053,00	1 052,08	0,00	0,00	0,92
6478	Autres charges sociales diverses	18 000,00	12 410,51	0,00	0,00	5 589,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	179 945,00	165 428,00	1 677,60	3 600,00	9 239,40
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	9 790,00	4 509,74	1 677,60	3 600,00	2,66
6518	Autres	3 010,00	1 029,56	0,00	0,00	1 980,44
6531	Indemnités	130 000,00	127 419,64	0,00	0,00	2 580,36
6532	Frais de mission	5 800,00	5 076,00	0,00	0,00	724,00
6533	Cotisations de retraite	15 000,00	11 095,51	0,00	0,00	3 904,49
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	15 345,00	15 297,55	0,00	0,00	47,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 293 892,31	947 151,74	87 372,01	126 785,74	132 582,82
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 300 892,31	947 151,74	87 372,01	126 785,74	139 582,82
023	Virement à la section d'investissement	37 030,90	0,00			37 030,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	25 828,00	24 729,53			1 098,47

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ouverts)		
			Mandats émis	Chap. rattachées	Crédits annulés
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	25 828,00	24 729,53		1 098,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		62 858,90	24 729,53		38 129,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		62 858,90	24 729,53		38 129,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 363 751,21	971 881,27	87 372,01	126 785,74
Pour information		0,00			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 088,00	4 940,00	0,00	0,00	2 148,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	7 088,00	4 940,00	0,00	0,00	2 148,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 000,00	1 296,50	0,00	0,00	703,50
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	1 296,50	0,00	0,00	703,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	331 840,00	371 743,57	0,00	0,00	-39 903,57
74748	Participat° Autres communes	330 340,00	332 564,70	0,00	0,00	-2 224,70
74758	Participat° Autres groupements	1 500,00	982,87	0,00	0,00	517,13
7488	Autres attributions et participations	0,00	38 196,00	0,00	0,00	-38 196,00
75	Autres produits de gestion courante	805 214,56	547 096,04	305 084,21	0,00	-46 965,69
757	Redevances versées par fermiers, conces.	805 164,56	547 095,33	305 084,21	0,00	-47 014,98
7588	Autres produits div. de gestion courante	50,00	0,71	0,00	0,00	49,29
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 146 142,56	925 076,11	305 084,21	0,00	-84 017,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	25 137,01	0,00	0,00	-25 137,01
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	15 137,01	0,00	0,00	-15 137,01
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 000,00	0,00	0,00	-10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 146 142,56	950 213,12	305 084,21	0,00	-109 154,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	5 050,00	5 050,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 050,00	5 050,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 050,00	5 050,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 151 192,56	955 263,12	305 084,21	0,00	-109 154,77
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		212 558,65				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	103 918,60	78 274,80	25 643,80	0,00
2031	Frais d'études	72 030,00	67 950,00	4 080,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	31 888,60	10 324,80	21 563,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	60 067,26	556,00	56 707,82	2 803,44
2128	Autres agencements et aménagements	22 067,26	556,00	18 756,31	2 754,95
2182	Matériel de transport	33 000,00	0,00	32 951,51	48,49
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		163 985,86	78 830,80	82 351,62	2 803,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		163 985,86	78 830,80	82 351,62	2 803,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 050,00	5 050,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	5 050,00	5 050,00		0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	5 050,00	5 050,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 050,00	5 050,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		169 035,86	83 880,80	82 351,62	2 803,44
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	39,00	38,89	0,00	0,11
10222	FCTVA	39,00	38,89	0,00	0,11
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		39,00	38,89	0,00	0,11
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		20 039,00	20 038,89	0,00	0,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement	37 030,90			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	25 828,00	24 729,53		1 098,47
28051	Concessions et droits similaires	20 400,00	19 836,10		563,90
28128	Autres aménagements de terrains	4 000,00	4 465,43		-465,43
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00		1 000,00
28184	Mobilier	428,00	428,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		62 858,90	24 729,53		38 129,37
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		62 858,90	24 729,53		38 129,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		82 897,90	44 768,42	0,00	38 129,48
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		86 137,96			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SIFUREP - BUDGET PRINCIPAL SIFUREP - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
 Reçu en préfecture le 21/06/2024
 Publié le
 ID : 075-257500058-20240611-DEL20240602-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 075-257500058-20240611-DEL20240602-BF

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000.00 €			2019-12-27
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	261 TITRES DE PARTICIPATION	0	21/06/2012
L	2051 LOGICIELS LICENCES CONCESS° DROITS SIMILAIRES	2	27/12/2019
L	2184 MOBILIER	10	27/12/2019
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3	27/12/2019
L	2031 FRAIS D'ETUDES DSP SUIVIS REALISATION	20	27/12/2019
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	27/12/2019
L	2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	20	27/12/2019
L	13148 SUBVENTIONS INVEST AMORTISSABLES - AUT COMMU	20	27/12/2019



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A5****A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 050,00	5 050,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 050,00	5 050,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 050,00	5 050,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 050,00	82 351,62	0,00	87 401,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		62 897,90	24 768,42
Ressources propres externes de l'année (a)		39,00	38,89
10222	FCTVA	39,00	38,89
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		62 858,90	24 729,53
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	20 400,00	19 836,10
28128	Autres aménagements de terrains	4 000,00	4 465,43
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00
28184	Mobilier	428,00	428,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	37 030,90	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	24 768,42	0,00	86 137,96	0,00	110 906,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 87 401,62
Ressources propres disponibles	IV 110 906,38
Solde	V = IV – II (3) 23 504,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2023	BASIC PLUS.FR 06/02/23-05/02/24	33,60	0,00	1
31/01/2023	ASSISTANCE PRESTATIONS FORF. STRAT. 12/12-11/01	540,00	0,00	1
22/02/2023	PRESTA 12/01-11/02 INTERNET SEPF	540,00	0,00	1
17/03/2023	STRATEGIE PRESTA 12/02-11/03	540,00	0,00	1
03/05/2023	PRESTA STRATEGIE 12/03-11/04/23	540,00	0,00	1
17/05/2023	PRESTA STRATEGIE 12/04-11/05	540,00	0,00	1
12/09/2023	RGS WALTER	331,20	0,00	1
14/09/2023	PRESTA STRATEGIE 12/6 AU 11/07	540,00	0,00	1
14/09/2023	EXTRANET 2J	2 160,00	0,00	2
22/11/2023	OUVERTURE/FERMETURE CONCESSION - URNE	556,00	0,00	1
06/12/2023	AMO SI 15/09 - 15/11/23	407,15	0,00	1
06/12/2023	AMO INTERNET 15/09-15/11	244,28	0,00	1
06/12/2023	AMO EXTRANET 15/09-15/11/23	3 908,57	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		10 880,80	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASSOCIATION SPORTIVE 5S	1 000,00	Subvention annuelle
UNION POLE FUNERAIRE	680,00	Cotisation annuelle
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
APUR	10 000,00	Cotisation annuelle
CIG Petite Couronne	2 060,00	Adhésion EIRP
MAXIMILIEN	360,50	Contribution plateforme commande publique
SIPPEREC	2 984,41	Cotisation GC fourniture et services SIPPEREC
SIPPEREC	1 500,00	SIFUREP Cotisation Maximilien commande publique
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	18 584,91	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,65	7,65	3,35	3,00	6,35
Attaché	A	1,00	0,30	1,30	1,20	0,00	1,20
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Juriste	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Redacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable funéraire	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable juridique	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0,00	0,35	0,35	0,15	0,00	0,15
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,15	0,15	0,00	0,15	0,15
Directeur	A	0,00	0,15	0,15	0,00	0,15	0,15
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,80	7,80	3,35	3,15	6,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Directeur	A	TECH	689	0,00	3-3-2°	CDD
Juriste	A	ADM	388	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable funéraire	A	ADM	388	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable juridique	A	ADM	388	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
07/07/1997 - Convention de DSP crématorium du Mont Valérien à Nanterre	OGF	OGF - rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
24/11/2004 - Convention de concession de service public crématorium cimetière Clamart	OGF	OGF - 31 rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
24/11/2004 - Convention d'occupation du domaine public chambre funéraire cimetière Clamart	OGF	OGF - 31 rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
07/07/2005 - Convention de concession de service public crématorium Champigny-sur-Marne	Service Funéraire de la Ville de Paris	SFVP - 4 place de l'Hotel de Ville - 75004 PARIS	Société Anonyme	0,00
03/07/2007 - Convention de DSP chambre funéraire de Nanterre	OGF	OGF - 31 rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
19/12/2007 - Convention de DSP chambre funéraire de Montreuil-sous-Bois	OGF	OGF - 31 rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
04/07/2016 - Convention de DSP crématorium de Montfermeil	OGF	OGF - 31 rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
30/08/2022 - Convention de délégation du service extérieur des Pompes Funèbres	OGF	OGF - 31 rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
28/06/2023 - Convention de concession crématorium du Val de Bièvre à Arcueil	OGF	OGF - 31 rue Cambrai - 75019 PARIS	Société Anonyme	0,00
Détention d'une part du capital				
16/06/2012 - Participation capital (1 action) pour le crématorium de Villetaneuse	SEMAFEC	SEMAFEC - 95 Rue Marcel Sembat - 93430 VILLETANEUSE	Société d'Economie Mixte	1 200,00
15/06/2013 - Participation capital (2 actions) pour le crématorium de Villetaneuse	SEMAFEC	SEMAFEC - 95 Rue Marcel Sembat - 93430 VILLETANEUSE	Société d'Economie Mixte	2 600,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
26/04/2016 - Transfert de la compétence « gestion du cimetière communal de Villetaneuse »	Commune de Villetaneuse	Hôtel de ville - Place de l'Hôtel de ville - 93 430 VILLETANEUSE	Collectivité territoriale	10 115,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

ETAT DES REPORTS EN DEPENSE - INVESTISSEMENT (restes à réaliser)

Nature	Libellé tiers	Marché	N° engagement	Libellé	Solde eng.
2031	ALTEREA		FU23013301	CONFORMEMENT AU DEVIS VJUL_PA_23-C1315 DU 6/12/23A ccompagnement complémentaire réunion	4 080,00
				TOTAL 2031	4 080,00
2051	INAMA	2023029	FU23006601	AMO SI PROJET EXTRANET (1ERE PARTIE) CONSULTANT CO NFIRME (15,5 jours à 800 euros HT/(j) ET SENIOR (5 243,80
2051	EOGILE	2023044	FU23010801	extranet-01 // Mise en place infrastructure, CI/CD intégration et déploiement continus	16 320,00
				TOTAL 2051	21 563,80
2128	EUROTECH SECURITY		FU23006501	PORTAIL MODELE A29	12 634,80
2128	SANTILLY SERVICE FUNERAIRE	2022002	FU23012301	reprise d'une concession facilement accessible en pleine terre avec monument facile et semelle facil	5 085,24
2128	SANTILLY SERVICE FUNERAIRE		FU23012401	Frais de crémation	876,00
2128	SANTILLY SERVICE FUNERAIRE		FU23012402	Transport des reliquaires	160,27
				TOTAL 2128	18 756,31
2182	RENAULT RETAIL GROUP		FU23011501	SELON DEVIS RENAULT DU 30/10/231 Véhicule de type RENAULT ZOE E TECH 100% ELECTRIQUE Gris Schiste.C	32 951,51
				TOTAL 2182	32 951,51
2183	SIPPEREC		FU23-00128	MATERIEL INFORMATIQUE AGENTS WALTER BLONDEAU	5 000,00
				TOTAL 2184	5 000,00
				TOTAL GENERAL	82 351,62

ETAT DES REPORTS EN DEPENSE - FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé tiers	Marché	N° engagement	Libellé	Solde eng.
6156	EOGILE	2023044	FU23010802	extranet-05 // Maintenance (mois)	2 160,00
				TOTAL 6156	2 160,00
6185	HOTEL PORT DE NOGENT		FU23012101	Forfait Journée d'étude	1 949,98
				TOTAL 6185	1 949,98
6226	SEBAN ET ASSOCIES	2023015	FU23-00147	CONSEIL RECOURS SCF	4 440,00
				TOTAL 6226	4 440,00
6227	SCP CHEUVREUX ET ASSOCIES		FU23-00150	HONORAIRES TITRE DE PROPRIETE RECTIF CR. ARCUEIL	10 000,00
				TOTAL 6227	10 000,00
6228	BY LA		FU23011801	CLARIFICATION (2 réunions)	2 790,00
6228	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23010101	5. 2 pistes créatives	1 573,20
6228	INAMA		FU23010001	SIFUREP- Consultant (par jour homme)soit un total de 5,5 jours/homme	4 320,00
6228	DEFI PUBLIC		FU23010501	Analyse des candidatures et des offres	3 600,00
6228	CABINET KLOPFER MICHEL		FU23-00142	ACCOMPAGNEMENT REFONTE FORMULES TARIFAIRES	5 050,00
6228	ASSOCIATION HAPPY END		FU23-00145	PREPARATION 2023 COLLOQUE 2024	16 320,00
6228	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23-00146	NOUVEAU LOGO SIFUREP	3 038,40
6228	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23-00148	PREPARATION RAPPORT ACTIVITE 2023	13 000,00
6228	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23-00149	PREPARATION GUIDE OBSÈQUES	9 000,00
6228	CABINET KLOPFER MICHEL		FU23-00151	AMO MISSION PATRIMOINE SIFUREP/DSP	10 000,00
				TOTAL 6228	68 691,60
62281	PARTENAIRES FINANCES LOCALES		FU22019001P	MARCHE 2022015 - SEPF AUDIT DSP 2020-2021	4 320,00
62281	SCET		FU23-00143	AUDIT 2021-2022 --- CAMPAGNE 2023-2024	15 240,00
62281	SCET		FU23-00144	AUDIT CREMA MONTFERMEIL EXO 2021-2022 / CAMPAGNE 2023-2024	15 240,00
				TOTAL 62281	34 800,00
6236	MALVEZIN VALADOU SAS		FU23-00140	COMMANDE CARTE DE VOEUX 2024 SUPPLE	189,60
6236	MALVEZIN VALADOU SAS		FU23010201	Dépliant 4 pagesconditionnement 5000 exemplaires (livraison Val de Marne)conditionnement 15 000 exe	880,80
				TOTAL 6236	1 070,40

ETAT DES REPORTS EN DEPENSE - FONCTIONNEMENT (suite)

Nature	Libellé tiers	Marché	N° engagement	Libellé	Solde eng.
6355	RENAULT RETAIL GROUP		FU23011502	TAXE DE GESTION + REDEVANCE	13,76
6355	RENAULT RETAIL GROUP		FU23011503	SELON DEVIS RENAULT DU 30/10/23DEMARCHES ET CERTIFICAT D IMMATRICULATION	60,00
				TOTAL 6355	73,76
6512	EOGILE	2023044	FU23010803	extranet-04 // Hébergement (mois)	3 600,00
				TOTAL 6512	3 600,00
				TOTAL GENERAL	126 785,74

Paris, le
Le 6 mars, 2024
Le Directeur



Arnaud BRUNEL

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 075-257500058-20240611-DEL20240602-BF

ETAT DES RATTACHEMENTS EN DEPENSE

Nature	Libellé tiers	Marché	N° engagement	Libellé	Solde eng.
614	SIPPEREC		FU23-00127	ESTIMATION CHARGES LOCATIVES 2023	29 000,00
				TOTAL 614	29 000,00
6156	RICOH FRANCE SAS	2019016	FU22000701R	consommation copieur RICOH SIFUREP	1 500,00
6156	SIPPEREC		FU23-00129	MAINTENANCE ELANDIS 05/23 A 12/23	20 000,00
6156	RICOH FRANCE SAS	2019016	FU23000401	sl_conso_copieurs_RICOH	1 200,00
6156	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23011901	SELON DEVIS IDG/113504v0/PAM/DIR/SIFUREPMAINTENANC E CORRECTIVE ET ASSISTANCE TELEPHONIQUE	2 592,00
				TOTAL 6156	25 292,00
6218	SIPPEREC		FU23-00099	MAD SIPPEREC 2023	6 830,97
				TOTAL 6218	6 830,97
6226	SEBAN ET ASSOCIES	2023015	FU23011401	Suivant DEVIS du 24 octobre 23 202207009 MHP ANPré paration et participation à la deuxième réunion de négociation	1 668,00
				TOTAL 6226	1 668,00
6228	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23005901	CREATION ET EXECUTION DU RA 2022 DU SIFUREP	12 675,60
6228	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23011601	SELON DEVIS IDG/113071v0/PAM/SEG/SIFUREP DU 19/10/ 23CREATION DES CARTES DE VOELUX 2024	1 536,00
6228	SIPPEREC		FU23-00130	MODIF GRAPP EXTRANET	3 000,00
6228	SIPPEREC		FU23-00131	ACCOMPAGNEMENT CIRIL PASSAGE M57	1 400,00
6228	INAIMA	2023029	FU23006602	AMIO FINANCES ROB BP 24ACCOMPAGNEMENT AUX ETAPES BU DGETAIRES ET A LA FACTURATION (2) CONSULTANT SENI	1 140,00
				TOTAL 6228	19 751,60
6238	SOLOCAL		FU23-00136	PRESENCE DIGITALE 2022	705,60
6238	SOLOCAL		FU23-00137	PRESENCE DIGITALE 2023	705,60
				TOTAL 6238	1 411,20
6247	PRO EXPRESS 92		FU23-00103	ESTIMATION COURSES 10-11-12/2023	18,00
6247	PRO EXPRESS 92		FU23-00138	COMPLEMENT COURSES 12/23	18,00
				TOTAL 6247	36,00
6261	LA POSTE DPP		FU23-00139	CONSO 12-2023	1 000,27
				TOTAL 6261	1 000,27
62873	VILLETANEUSE CCAS		FU23-00141	REVERSEMENT CCAS PDT RENOUV 2023	493,17
				TOTAL 62873	493,17
6288	PLUS QUE PARFAIT		FU23-00058	PRESTA NETTOYAGE 2S2023	211,20
				TOTAL 6288	211,20
6512	IMPRIMERIE DESBOUIS GRESIL SAS		FU23012001	SUIVANT DEVIS IDG/113505v0/PAM/DIR/SIFUREP hebergement	1 677,60
				TOTAL 6512	1 677,60
				TOTAL RATTACHEMENTS DEPENSES	87 372,01

Service fait au 31 décembre 2023

Paris, le
Le 31 janvier 2024
Le Directeur



Arnaud BRUNEL

EXERCICE 2023

ETAT DES RATTACHEMENTS EN RECETTE

Nature	Libellé tiers	Marché	N° engagement	Libellé	Solde eng.
757	OGF SA		FU23-00087	FC 2023 CREMA NANTERRE	47 118,12
757	OGF SA		FU23-00088	PROLONGATION DSP 2023 - RODP 655320.53*22.5%	147 447,12
757	OGF SA		FU23-00090	PROLONGATION DSP 2023 - RODP	110 518,97
TOTAL 757					305 084,21

TOTAL RATTACHEMENTS RECETTES 305 084,21

Service fait au 31 décembre 2023

Paris, le
 Le 31 janvier 2024
 Le Directeur



Arnaud BRUNEL

IV ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES



Chubrey
MS
g-f
Am
Spailbee
R Ghem
Am
Amel
Amel LEGRAM ROBERT
Jahiri
P.2
Amel
Amel